



COMMUNE DE BELAYE
Département du LOT

Envoyé en préfecture le 01/10/2026

Reçu en préfecture le 01/10/2026

Publié le

ID : 046-214600223-20260921-DE_2026_040-DE

SLO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
N° DE_2026_040

Nombre de conseillers

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

vingt et un septembre deux mille vingt-six

le conseil municipal de la commune de BELAYE dûment
convoué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de M. Emmanuel SEMENADISSE, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : 14 septembre 2026

Présents : Emmanuel SEMENADISSE, Nicole SILLAC, Pierre LANCRENON, Christelle LEZOURET, Denis JAECK, Jean-Baptiste MOULY, Youri NOUYRIT, Louise TAUPIN, Nadine BURC, Daniel FOISSAC

Représentés : Julie LOYGUES représentée par Louise TAUPIN

Excusés :

Absents :

Louise TAUPIN a été élue secrétaire de séance

Objet : Délibération Tarifs location de la salle des fêtes au 21 09 26

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de revoir les tarifs de location de la salle des fêtes communale.

Les tarifs sont établis selon la catégorie des utilisateurs et le type de location, conformément au tableau annexé à la présente délibération.

Ces tarifs s'entendent en euros TTC.

Ils seront applicables aux contrats de location conclus du 21 septembre 2026.

Le montant de la caution, ainsi que les éventuels frais de ménage et prestations annexes, sont également fixés dans le tableau annexé.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- approuve les tarifs de location de la salle des fêtes tels que présentés dans le tableau ci-dessous,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à leur application

Approuve à l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Le Maire

Emmanuel SEMENADISSE

Le secrétaire de séance

Louise TAUPIN

Date de transmission de l'acte: 01/10/2026
Date de reception de l'AR: 01/10/2026
046-21460023-DE_2026_040-DE
A G E D I

COMMUNE DE BELAYE

TARIFS LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

21/09/2026

TYPES DE LOCATIONS		OCCUPATIONS PONCTUELLES			OCCUPATIONS REGULIERES
DUREE DE LOCATION		12h00 CONSECUTIVES	24h00 CONSECUTIVES	24H00 SUIVANTES	
PARTICULIERS DE BELAYE		0 €	0 €	0 €	25 €/jour
			+ Frais d'eau et d'électricité		
		90 €	180 €	180 €	50 €/jour
PARTICULIERS EXTERIEURS			+ Frais d'eau et d'électricité		
		0 €	0 €	0 €	0 € ou 15 €/jour si + de 12 jours d'occupation/an
ASSOCIATIONS DE BELAYE					
ASSOCIATIONS EXTERIEURES PAYANTES		90 €	180 €	180 €	30 €/jour
			+ Frais d'eau et d'électricité		
FRAIS D'EAU / D'ELECTRICITE	ETE du 01/05 AU 31/10	12.50 €	25 €	25 €	15 €/jour
	HIVER du 01/11 au 30/04	25 €	50 €	50 €	30 €/jour
LOCATION VAISSELLE		20 €	20 €	20 €	20 €/jour
CAUTION + attestation d'assurance		380 € payable en 2 chèques 300 € caution générale + 80 € caution de ménage			

Le Maire
Emmanuel Séménadisse

La secrétaire de Séance
Louise Taupin